



Vous êtes propriétaire de milieux naturels ?

Vous souhaitez préserver votre patrimoine familial ?

**Vous désirez privilégier une association locale qui travaille avec
les habitants du territoire ?**

Vous voulez transmettre vos terrains en milieu naturel aux générations futures ?

Vous aimeriez concilier exploitation agricole et préservation de la nature ?

**Devenez acteur de la préservation
du patrimoine naturel de notre territoire !**

En confiant votre terrain au Conservatoire d'espaces naturels,
VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ par une association locale et professionnelle
agissant dans l'intérêt général.

Gestionnaire d'espaces naturels agréé par la Région et l'Etat, le Conservatoire
d'espaces naturels mobilise des moyens financiers et techniques pour restaurer,
entretenir et mettre en valeur votre propriété. Son action à but non lucratif
s'inscrit dans la durée et propose des solutions foncières adaptées à vos
intentions et aux enjeux écologiques de votre terrain.

2 000
PROPRIÉTAIRES
ont déjà transmis
leur patrimoine naturel
aux Conservatoires
par vente ou par
donation.

5 000
PROPRIÉTAIRES
ont confié la
gestion de leur
terrain.

Pourquoi pas vous ?



Comment vous impliquer ?

Si votre terrain abrite des espèces ou des milieux remarquables, le Conservatoire d'espaces naturels peut vous conseiller et agir en faveur de leur conservation : restauration, entretien... Pour intervenir sur votre propriété, nous pouvons définir ensemble la solution la plus adaptée : convention, vente, donation...

Ils se sont engagés

Qu'est-ce qu'un milieu naturel ?

En France, il existe une incroyable diversité de paysages et de milieux naturels. En fonction de la situation, du sol, du climat et des pratiques humaines, la végétation s'exprime différemment sous forme de forêts, de prairies, de pelouses, de landes, d'étangs, de marais... À chacun de ces milieux correspond un cortège d'animaux et de végétaux, parfois rares et menacés. Il en va de même pour certaines formations géologiques exceptionnelles, qui constituent également un patrimoine remarquable. Pour préserver ces ensembles fragiles, le Conservatoire peut parfois intervenir.



Découvrir la biodiversité locale

« Ma vision du site a été élargie depuis que le Conservatoire m'a fait découvrir les plantes et les papillons. Ça a renforcé ma motivation à protéger le site. »

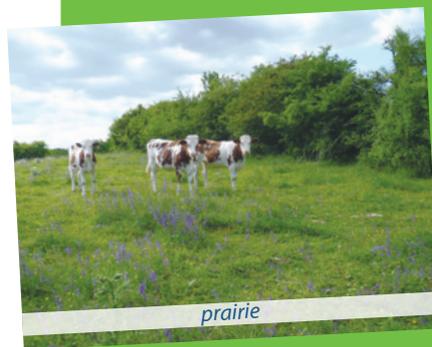
Didier GAGNEUX,
chasseur et propriétaire de
la Lande de Beaumâtre (61)



Pour une préservation définitive

« Notre famille a toujours été sensibilisée à la protection de la nature et c'est tout naturellement que nous avons confié au Fonds de dotation des Conservatoires ces cavités creusées dans le coteau dominant le Loir. »

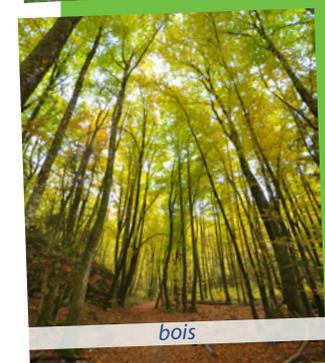
Maryame IRANPOUR,
co-propriétaire avec ses frère et sœur,
inaugure le don d'un terrain,
les Caves « Andrée Moreau », à Fréteval (41)



prairie



mare



bois



pelouse sèche



landes



tourbière



Un choix pour les générations futures

« Ma motivation était de garder le milieu en l'état. J'aurais pu en faire autre chose et ne pas me soucier du milieu naturel. Comme par exemple vendre le terrain, exploiter le bois, ou encore louer pour en tirer un revenu. Je préfère avoir gardé ces milieux intéressants et assez rares dans la région. J'ai choisi de préserver ce patrimoine commun. C'est finalement la résultante d'un fameux concours de circonstances entre mon intérêt pour la nature, ma propriété et ma rencontre avec le Conservatoire d'espaces naturels. »

Jacques TÉTART, propriétaire de la Réserve naturelle régionale de Lostebarne-Woohay (62)

Confier mon patrimoine familial

« J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à aller dans le marais pour travailler, même si le travail y était très difficile à cause des trous creusés pour extraire la tourbe... Mon père y est venu jusqu'à la fin, vers les années 2000, pour le faucher. Depuis, le marais est devenu un refuge pour les oiseaux et les crapauds. J'ai souhaité vendre mon terrain au Conservatoire, afin de pouvoir garantir par cet acte la préservation de ce coin de nature. »

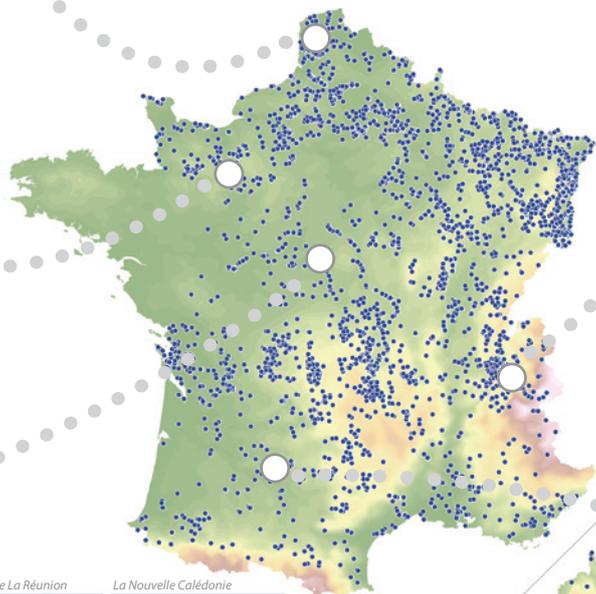
Michel THUILLIER, propriétaire ayant vendu son terrain dans le marais de la Crusille à Novalaise (73)



Concilier agriculture et préservation de la nature

« Outre la découverte et la prise de conscience de l'incroyable biodiversité présente sur mes parcelles, le partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées m'a conduit à adapter et faire évoluer mes pratiques agricoles. Non seulement la faune et la flore sont mieux prises en compte, mais surtout, le rendement et l'intérêt agricole des prairies se sont nettement améliorés. C'est pour moi une plus-value considérable, qui apporte du sens à mon action et m'a redonné le goût et une réelle envie d'exploiter ces parcelles dont j'envisageais auparavant de céder l'exploitation. »

Gaylord CIVIL, agriculteur et propriétaire de prairies naturelles dans la vallée du Lemboulas à Saint-Paul-de-Loubressac (46)



Légende:
● Sites confiés aux Conservatoires d'espaces naturels

3 000 sites naturels

154 000 hectares préservés

1 330 agriculteurs partenaires



Mes possibilités ?

Je suis propriétaire d'un terrain en milieu naturel et je souhaite le préserver. Quelles solutions, quand le Conservatoire d'espaces naturels a confirmé l'intérêt écologique de mon terrain ?



Je signe une convention avec le Conservatoire pour la gestion de mon terrain.

Je vends mon terrain au Conservatoire qui prend en charge les frais de notaire.

Je fais une donation de mon terrain au Fonds de dotation des Conservatoires d'espaces naturels et je bénéficie de déductions fiscales.



Un exemple de restauration pour préserver un milieu naturel

Le Conservatoire d'espaces naturels évalue ou confirme l'intérêt écologique du terrain et définit les actions nécessaires à sa préservation, en concertation avec les propriétaires et les usagers : reméandrage de cours d'eau, défrichage et débroussaillage, création de mares, mise en place de pâturage, création de sentier de découverte... ou tout simplement libre évolution.

avant pendant après



coteau enfriché



travaux de débroussaillage et pose de clôtures



coteau préservé grâce au pâturage

 Conservatoires d'espaces naturels

30 Conservatoires d'espaces naturels au service de la nature

7 100
adhérents

3 750
bénévoles

900
salariés



www.reseau-cen.org

Conception : Réseau des Conservatoires d'espaces naturels • Photos : F. Nimal, M. Gisbert, B. Cotte, M. Paris, S. Moncorgé, I. Gravand, E. Bunod, Q. Mori, S. Gomez, L. Camus-Ginger, J. Aït El Mekki, P.-E. Rech, R. Marcieu, N. Biron • Illustration : F. Biamino • Carte : FCEN 2016 (fond IGN 2010) • Imprimé sur papier recyclé par Simon Graphic en 20 000 exemplaires • 2016

 Réalisé avec le soutien du Crédit Coopératif